SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : OFFICE NATIONAL D'IMPRIMERIE ET DE PRESSE (ONIP)

Objet : Achat de divers papiers d'imprimerie au profit de l'ONIP

Référence SIGMAP : F_DI_127414

Avis n° : 016...../MCM/ONIP/DG/PRMP/SPRMP

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Office National d'Imprimerie et de Presse (ONIP) version 4 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 octobre 2026.

2. L'Office National d'Imprimerie et de Presse (ONIP) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds (fonds propres), afin de financer les activités de son budget de fonctionnement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N° F_DI_127414 portant achat de divers papiers d'Imprimerie au profit de l'ONIP.

3. L'Office National d'Imprimerie et de Presse (ONIP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir divers papiers d'imprimerie au siège de l'ONIP à Cadjèhoun répartis en deux (02) lots comme suit :

- **Lot 1 : Achat de papiers offset 60g ;**
- **Lot 2 : Achat d'autres papiers.**

BON A LANCER

NB : Un soumissionnaire peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire s'il dispose des capacités techniques et financières requises.

La présente procédure aboutira à la signature d'un contrat mono attributaire par lot.

Des variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics monsieur TINDO Togninou Marc ; Email : prmp@onip.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresses mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP de l'ONIP, 7e bureau du bâtiment situé après la grande salle de conférence, Tél. (229) 01 21 30 11 52 / 01 21 30 02 99 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT + 1) tous les jours ouvrables

6. Le délai de livraison est de deux (02) mois au plus tôt et trois (03) mois au plus tard à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrer l'exécution pour chaque lot.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Exigences techniques et expériences :

✓ Être une entreprise exerçant dans le domaine de la papeterie ou de la vente de consommables d'imprimerie, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

✓ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de vente de papiers d'imprimerie, justifiés conformément à l'Annexe A 3-1, chacun d'un montant minimum de :

- **Soixante-dix-huit millions deux cent vingt-huit mille (78 288 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Vingt-trois millions deux cent douze mille (23 212 000) francs CFA pour le lot 2.**

BON A LANCER

- Exigences financières :

✓ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fournitures au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à :

- **Cent onze millions huit cent quarante mille (111 840 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Trente-trois millions cent soixante mille (33 160 000) francs CFA pour le lot 2**

justifié par des états financiers présentés dans la forme prescrite par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;

N.B. : Pour être attributaire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires moyen annuel réalisé par le soumissionnaire doit être égal à la somme des montants exigés pour les chiffres d'affaires moyens annuels des lots pour lesquels il est pressenti attributaire.

✓ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, à hauteur de :

- **Soixante-quatorze millions cinq cent soixante mille (74 560 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
- **Vingt-deux millions cent soixante mille six cent soixante-sept (22 160 667) francs CFA pour le lot 2**

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- Exigences technique et expérience :

✓ Être une entreprise spécialisée exerçant dans le domaine de la papeterie ou de la vente de consommables d'imprimerie, justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;

BON A LANCER

- ✓ Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

  - Exigences financières :

- ✓ Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de :

  - **Soixante-quatorze millions cinq cent soixante mille (74 560 000) francs CFA pour le lot 1 ;**

  - **Vingt-deux millions cent soixante mille six cent soixante-sept (22 160 667) francs CFA pour le lot 2**

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin

- ✓ Produire une attestation d'assurance de risques professionnels délivrée de montants :

  - **Cent vingt-trois millions vingt-quatre mille (123 024 000) francs CFA pour le lot 1 ;**

  - **Trente-six millions quatre cent soixante-seize mille (36 476 000) francs CFA pour le lot 2**

délivrée par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin.

- ✓ Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers des années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'Annexe A-3-2, pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du Vendredi 06 Novembre 2026
Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le

BON A LANCER

format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP à la Direction Générale de l'ONIP, 7e bureau du bâtiment situé après la grande salle de conférence. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Direction Générale de l'ONIP, Secrétariat de la personne responsable des marchés publics de l'ONIP, 7e bureau du bâtiment situé après la grande salle de conférence** au plus tard le .Vendredi 27 Novembre 2026..... à **10 heures précises heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Petite salle de conférence de l'ONIP sise à la Direction Générale de l'ONIP le Vendredi 27 Novembre 2026.....à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : Un million cent dix-huit mille quatre cents (1 118 400) francs CFA ;**
- **Lot 2 : Trois cent trente-un mille six cents (331 600) francs CFA.**

BON A LANCER

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 05/11/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Togninou Marc TINDO

BON A LANCER